

REPUBLIQUE GABONAISE
UNION-TRAVAIL-JUSTICE



**MINISTRE DE LA PLANIFICATION ET
DE LA PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT**

**ATELIER DE LANCEMENT OFFICIEL DES ACTIVITES
DU PROJET « APPUI AUX RESEAUX TERRITORIAUX
POUR LA GOUVERNANCE LOCALE ET LE
DEVELOPPEMENT »**

ART GOLD GABON

DISCOURS D'OUVERTURE

DE MONSIEUR Casimir OYE MBA

Ministre d'Etat,

**Ministre de la Planification et de
la Programmation du Développement**

Libreville, le 16 Juin 2006

- Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de la Francophonie et de l'Intégration Régionale ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Missions Diplomatiques,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires au Développement,
- Madame et Messieurs les Maires,
- Monsieur le Gouverneur de la Province de l'Estuaire,
- Monsieur le Président du Conseil Départemental du Komo Mondah,
- Mesdames et Messieurs les Représentants du secteur privé,
- Mesdames et Messieurs les Représentants de la société civile,
- Distingués Invités,
- Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de m'adresser à vous aujourd'hui à l'occasion du lancement des activités du Programme d'Appui aux Réseaux Territoriaux et Thématiques pour la Gouvernance Locale et le Développement au Gabon, en abrégé ART GOLD Gabon. Je vous remercie d'avoir accepté de prendre part à cette cérémonie et profite de vous souhaiter la bienvenue dans cette magnifique salle de l'Okoumé Palace Intercontinental.

Distingués Invités,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, tout au début de mon propos, vous faire la genèse de ce Projet pour lequel nous sommes réunis ici ce matin et dont je vais signer dans quelques instants avec Madame le Représentant Résident du PNUD au Gabon le Document Final.

C'est en effet au cours du Conseil des Ministres du 22 Décembre 2005 que le principe du Projet « Appui aux Réseaux Territoriaux et Thématiques pour la Gouvernance Locale et le Développement » au Gabon avait été approuvé. Cette approbation faisait ainsi suite à la signature conjointe du document de base par Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de la Francophonie et de l'Intégration Régionale, le Directeur du Bureau Régional du PNUD pour l'Afrique, le Coordinateur et le Représentant Exécutif du Comité Scientifique de l'UNESCO le 06 Septembre 2005 à New York.

Le document d'appui au Programme qui vient d'être adopté par le Comité Local d'Approbation des Projets, a été préparé en étroite concertation entre les Administrations, le Secteur Privé, la Société Civile et le PNUD. Il s'inscrit dans le nouveau cadre de coopération avec ce Partenaire et constitue un volet très important du Projet de Société « **Mon Projet, les Actes pour le Gabon** » pour lequel **Son Excellence El Hadj Omar BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat**, a été réélu à la Magistrature Suprême les 25 et 27 Novembre 2005.

Il cadre bien avec les objectifs de développement du Gouvernement déclinés dans le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) et vise notamment la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la gouvernance locale.

Le cadre institutionnel et de gestion retenu place le Programme ART GOLD Gabon sous la tutelle du Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement. Ce choix stratégique se justifie par le caractère multisectoriel de ce département qui est au centre de la programmation des investissements du pays. Cependant, ce cadre préconise une implication de tous les Ministères techniques, car, pour rester fidèle à son approche intersectorielle, ART GOLD Gabon doit trouver un ancrage à chaque niveau d'intervention tout en étant ouvert aux opportunités internationales.

Ainsi, sa structure de gestion sera composée d'un Comité national de coordination, d'une Direction Nationale du Programme, de Groupes de travail provinciaux et locaux et de l'Unité de Gestion du Programme.

Comme son nom l'indique, le Document de Base a été utilisé jusqu'à ce jour comme base de travail pour le dialogue et les consultations avec les bailleurs de fonds et tous les acteurs intéressés à participer et à financer les activités d'ART GOLD Gabon. A l'issue de ces consultations, un Descriptif de l'Appui au Programme a été produit par une équipe mixte constituée des cadres du Gouvernement et du PNUD. En tant qu'instrument opérationnel, plutôt que contractuel comme le précédent, le Descriptif de l'Appui au Programme va désormais permettre de démarrer effectivement les activités sur le terrain.

Avant de poursuivre, je dois m'acquitter d'un agréable devoir, celui de remercier au nom du gouvernement, le PNUD à travers Madame le Représentant Résident du PNUD au Gabon également Coordonnateur du Système des Nations Unies au Gabon, pour avoir encouragé la conception et

contribué à la mise en place de ce Programme qui s'avère très important pour le développement de notre pays.

Je saisis également cette opportunité pour adresser, mes sincères remerciements à tous les partenaires aussi bien nationaux qu'internationaux qui ont répondu à l'appel pour manifester leur adhésion au programme ART GOLD Gabon et contribuer ainsi à l'effort de développement du pays.

Distingués Invités,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

ART GOLD est proposé par les agences du Système des Nations Unies et s'inscrit dans le cadre de l'Initiative ART International visant à donner un appui aux gouvernements nationaux dans leurs politiques de soutien au développement local, internationalisé à travers la promotion de la coopération décentralisée tant au niveau institutionnel, thématique que technologique.

Le Programme ART GOLD Gabon a pour but essentiel, la réduction de la pauvreté à travers la promotion du développement intégré des provinces, département et villes du Gabon dans les domaines de la planification des politiques, le renforcement de capacités et l'appui au développement local dans les zones d'interventions. Son postulat est que les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) sont étroitement liés entre eux et ne peuvent être mieux atteints qu'à travers une approche intersectorielle favorisant la participation de toute la population et surtout dans le respect des critères liés au Genre.

Dans son approche stratégique, le Programme interviendra au niveau local, au niveau national et au niveau international.

Appelé à couvrir toutes les unités administratives locales - Provinces, Départements et Communes - le programme interviendra d'abord, au cours de sa phase de démarrage prévue pour une durée deux ans, dans trois provinces pilotes à savoir, l'Estuaire, le Haut Ogooué et l'Ogooué Maritime. Dans chacune de ces provinces pilotes, le Programme concentrera initialement ses investissements dans les départements et communes identifiés comme prioritaires, de commun accord avec les partenaires. Il assurera le renforcement des services et des structures concernant la santé, l'éducation, l'enseignement supérieur, l'aménagement du territoire et les micro crédits.

Au niveau national, le Programme prévoit de donner appui aux institutions centrales qui soutiennent le processus de développement local. Il travaillera pour améliorer les appuis sectoriels des Ministères au développement local, les mécanismes de décentralisation et de déconcentration, les activités de formation des cadres, la diffusion nationale des résultats.

Au niveau international, le Programme prévoit d'utiliser les réseaux déjà établis par l'initiative ART pour faire profiter les acteurs gabonais des opportunités de développement offertes par d'autres pays.

Comme vous pouvez le constater, le Programme ART GOLD Gabon s'intègre bien dans la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté récemment adoptée par le gouvernement.

Distingués Invités,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais terminer mon propos sans attirer votre attention sur le choix de la modalité d'exécution nationale qui a été adoptée de commun accord après les consultations entre les différents partenaires, car celle-ci implique que les actions d'ART GOLD Gabon seront réalisées, autant que possible, par des acteurs gabonais des secteurs public, privé et de la société civile, avec l'appui des acteurs internationaux. J'en appelle donc à votre expérience, à votre disponibilité mais aussi à votre sens des responsabilités. Cette interpellation s'adresse particulièrement aux cadres nationaux qui seront affectés à la Direction Nationale du Programme et pour laquelle j'ai situé les responsabilités plus haut.

Comptant sur la qualité de vos travaux, et étant rassuré que vos analyses, vos propositions et vos réflexions seront de nature à créer des synergies et du dynamisme dans la mise en œuvre de ce Programme, je déclare ouverts les travaux de l'atelier de lancement des activités du Programme ART GOLD Gabon.

Je vous remercie.